

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Fethi NEJI.

BILAN

Arrêtée au 31 Décembre 2020

DESIGNATION	NOTES	31-déc 2020	31-déc 2019
AC 01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	71 377 256	53 455 713
AC 02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	167 527 382	63 046 017
AC 03 Créances sur la clientèle	1-3	482 629 803	401 559 497
AC 04 Portefeuille titres commercial	1-4	40 176	37 815
AC 05 Portefeuille d'investissement	1-5	21 830 080	21 082 124
AC 06 Valeurs immobilisées	1-6	55 353 390	58 648 446
AC 07 Autres actifs	1-7	28 434 103	33 105 931
TOTAL ACTIFS		827 192 190	630 935 543
PA 01 Banque Centrale, CCP	2-1	84 238 187	2 008 889
PA 02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	2-2	699 579	45 058 334
PA 03 Dépôts de la clientèle	2-3	487 130 302	352 748 386
PA 04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	41 846 709	36 942 131
PA 05 Autres passifs	2-5	60 154 512	35 684 295 (*)
TOTAL PASSIFS		674 069 289	472 442 035
CP 01 Capital		150 000 000	150 000 000
CP 02 Réserves		20 542 419	20 542 419
CP 03 Actions propres		-694 663	-694 663
CP 04 Autres capitaux propres		16 110 456	16 105 530
CP 05 Résultats reportés		-27 459 779	-5 452 201 (*)
CP06 Résultat de l'exercice		-5 375 532	-22 007 577
TOTAL CAPITAUX PROPRES		153 122 901	158 493 508
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		827 192 190	630 935 543

(*) : ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêtée au 31 Décembre 2020

DESIGNATION	NOTES	31-déc. 2020	31-déc. 2019
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	9 686 138	3 049 920
HB 02- Crédits documentaires	4-2	23 509 625	2 276 090
HB 03- Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		33 195 763	5 326 010
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	70 094 533	49 271 547
HB 05- Engagements sur titres		0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		70 094 533	49 271 547
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 06- Engagements de financement reçus		0	0
HB 07- Garanties reçues	4-4	314 519 944	278 473 485

ETAT DE RESULTAT
Arrêtée au 31 Décembre 2020

DESIGNATION	31-déc 2020	31-déc 2019
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	60 663 708	49 146 604
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1 46 850 358	39 309 003
PR02 Commissions en produits	5-2 10 341 004	7 448 792
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3 2 389 358	1 586 136
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4 1 082 988	802 673
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	-28 937 711	-26 776 694
-		
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5 -27 760 435	-25 187 754
CH02 Commissions encourues	5-6 -1 177 276	-1 588 940
PRODUIT NET BANCAIRE	31 725 997	22 369 910
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7 -6 351 182	-12 068 876
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8 -171 097	-26 185
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9 24 558	1 515
CH06 Frais de personnel	5-10 -18 335 426	-18 069 810
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11 -7 554 236	-7 300 299
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12 -4 633 390	-6 838 122
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 294 776	-21 931 867
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	64 281	43 796
CH011 Impôt sur les bénéfices	-139 737	-114 506
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-5 370 232	-22 002 577
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	-5 300	-5 000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 375 532	-22 002 577
Modification comptable	-500 000	-1 017 779
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION	-5 875 532	-23 025 356

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêtée au 31 Décembre 2020

DESIGNATION	NOTES	31-déc 2020	31-déc 2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		58 705 302	49 607 467
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-30 029 202	-25 140 138
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-80 108 916	403 806
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		135 554 648	66 315 163
Titres de placements		-	
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-19 374 038	-20 524 806
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		16 596 042	-37 846 853
Impôt sur le bénéfice		-145 037	-119 506
		-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		81 198 799	32 695 133
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2		
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-959 052	-675 282
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		211 097	-3 168
Acquisition / cessions sur immobilisations		-744 380	-3 769 066
-		-	-
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(1 492 335)	(4 447 516)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3		
Rachat d'actions		0	-196 137
Encaissement d'emprunt obligataire		15 000 000	15 242 100
Remboursement d'emprunt obligataire		-2 790 490	-735 923
Remboursement d'emprunts		-7 386 174	-26 044 122
Dividendes versés et autres distributions			-
Mouvements sur fond social et de retraite		4 926	4 776
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		4 828 262	-11 729 306
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		84 534 726	16 518 311
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		69 472 321	52 954 010
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE		154 007 047	69 472 321

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce, sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société « **EL WIFAK LEASING** » a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2020 à la somme de 150.000.000 DT divisé en 30.000.000 actions de 5 DT chacune.

	Montant	En %
Actionnaires Tunisiens	104 995 560	70.00%
Actionnaires Etrangers	45 004 440	30.00%
	150 000 000	

La société « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun

I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptes d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche, sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par le circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille-titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisés conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature, sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque, sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société, figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB &GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

« **WIFAK BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de IJARA, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumis à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'années de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2020 s'est caractérisé par :

- Le report des tombées des créances échues classés 0 & 1 pour 7 mois pour la période allant du mois de mars au mois de septembre 2020 et ce, en application des circulaires BCT 2020-06 ,07 & 08 relatives aux mesures exceptionnelles en faveur des entreprises, professionnels et des particuliers ;
- Les produits d'exploitation bancaires ont enregistré une hausse de 23% par rapport à la même période de 2019 ;
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une augmentation de 9,3 KDT, soit une hausse de 42% par rapport au 31 décembre 2019 ;
- Les encours des financements à la clientèle ont enregistré une augmentation de 83,3 MDT, soit une hausse de 20% par rapport au 31 décembre 2019 ;
- Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une progression de 38% par rapport au 31 décembre 2019 ;
- L'enrichissement de l'offre à la clientèle par le lancement d'un nouveau produit « Hissab Ithmar » qui permet aux clients WIFAK de bénéficier d'un bonus proportionnel à la stabilité de leurs dépôts ;
- L'émission et la clôture du deuxième emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour un montant de 15 KDT ;
- L'attribution à « **WFAK INTERNATIONAL BANK** » du prestigieux prix « Best Islamic Corporate Bank Tunisia 2020 » décerné par la revue financière internationale « Global Banking and Finance Review » pour sa 10^{ème} édition.
- L'attribution à **WIFAK INTERNATIONAL BANK** du prestigieux prix « GIFA Power Award (Islamic Banking) 2020 » lors de la 10^{ème} édition du Global Islamic Finance Awards qui s'est tenue le 14 septembre 2020 au Pakistan.

11- Modification comptable :

Au cours de l'exercice 2020, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

- Suite à la communication du redressement fiscal partiel pour les exercices 2016-2017, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimé à 500 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence.

Rubrique	En DT		
	2019 Approuvé	Retraitement	2019 Retraité
PA 5- Autres Passifs	35 184 295	500 000	35 684 295
CP 5- Résultats Reportés	-4 952 201	-500 000	-5 452 201

I. NOTES EXPLICATIVES

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2020 à 71 377 256 DT contre 53 455 713 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 34%.

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 361 045	6 173 117	187 928	3%
BCT, CCP et TGT	65 072 879	47 282 596	17 790 283	38%
Provision sur incidents caisse	-56 668	0	-56 668	100%
Total	71 377 256	53 455 713	17 921 543	34%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 167 527 382 DT au 31 Décembre 2020 contre 63 046 017 DT au 31 Décembre 2019, enregistrant ainsi une progression de 166%.

Description	Note	En DT			
		31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	1.2.1	136 399 962	43 967 433	92 432 529	210%
Créances sur les établissements Financiers	1.2.2	31 127 420	19 078 584	12 048 836	63%
Total		167 527 382	63 046 017	104 481 365	166%

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 136 399 962 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	648 003	511 179	136 824		27%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-68 498	-225 042	156 544		-70%
Placements MOUDHARABA interbancaire	135 753 550	43 674 125	92 079 425		211%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	66 907	7 171	59 736		833%
Total	136 399 962	43 967 433	92 432 529		210%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 31 127 420 DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Prêts aux les établissements financiers	31 000 000	19 000 000	12 000 000		63%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	127 420	78 584	48 836		62%
Total	31 127 420	19 078 584	12 048 836		63%

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description						En DT	
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total	
Etablissements bancaires	135 820 457	0	0	0	579 505	136 399 962	
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	648 003	648 003	
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-68 498	-68 498	
Placements moudharaba interbancaire	135 753 550	-	-	-	-	135 753 550	
Créances rattachées aux placements moudharaba	66 907	-	-	-	-	66 907	
Etablissements financiers	30 099 159	1 028 261	0	0	0	31 127 420	
Prêts aux les établissements financiers	30 000 000	1 000 000	-	-	-	31 000 000	
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	99 159	28 261	-	-	-	127 420	
Total	165 919 616	1 028 261	0	0	579 505	167 527 382	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	136 399 962	136 399 962
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	648 003	648 003
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-68 498	-68 498
Prêts aux établissements bancaires	-	-	135 753 550	135 753 550
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	66 907	66 907
Etablissements financiers	-	-	31 127 420	31 127 420
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	31 000 000	31 000 000
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	127 420	127 420
Total	-	-	167 527 382	167 527 382

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Dans le cadre de la conjoncture économique connue dans le pays à cause de la pandémie COVID-19 et suite à la diffusion des circulaires BCT n°2020-06, 2020-07 et 2020-08 relatives au report des échéances des crédits accordés à la clientèle pour des différentes périodes selon le statut juridique des bénéficiaires de ces crédits, la banque a suivi la politique adoptée par la banque centrale en général et toutes les banques locales en particulier en accordant ces avantages à ses clients. En effet, la banque a reporté les échéances des crédits de 3 mois à 6 mois selon les conditions prévues par les différentes circulaires.

Dans ce cadre et pour être conforme aux principes comptables de base : rattachement des charges aux produits, la banque a continué de constater les produits relatifs aux crédits accordés et dont les échéances ont été reportées.

Les financements à la clientèle ont passé de 401 559 497 DT au 31 Décembre 2019 à 482 629 803 DT au 31 Décembre 2020.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Kardh Hassan	2 623 420	1 421 797	1 201 623	85%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	480 006 383	400 137 699	79 868 684	20%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	472 151 161	393 413 001	78 738 160	20%
Financement MOURABAHA	218 080 511	129 912 686	88 167 825	68%
Financement IJARA	291 006 909	293 339 227	-2 332 318	-1%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-33 285 057	-27 205 912	-6 079 145	22%
Profits réservés sur créances	-3 651 202	-2 633 001	-1 018 201	39%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	17%
Total	482 629 803	401 559 497	81 070 306	20%

Une partie des créances sur la clientèle bénéficie du refinancement auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a joui de refinancement en 2020.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle, se détaille comme suit :

Description	En DT			
	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	2 623 420	2 623 420
Autres concours à la clientèle	-	-	480 006 383	480 006 383
Total	-	-	482 629 803	482 629 803

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	472 151 161	393 413 000	78 738 161	20%
Portefeuille IJARA	291 006 909	293 339 227	-2 332 318	-1%
Encours financiers (*)	263 734 777	268 318 931	-4 584 154	-2%
Impayés et autres facturations	31 465 178	28 984 546	2 480 632	9%
Produits constatés d'avance sur Financement IJARA	-2 084 274	-1 433 284	-650 990	45%
Produits à recevoir sur Financements IJARA	1 142 922	0	1 142 922	
Règlement non affecté	-3 251 694	-2 530 967	-720 727	28%
Portefeuille MOURABAHA	218 080 511	129 912 686	88 167 825	68%
MOURABAHA Court terme	93 522 555	68 458 436	25 064 119	37%
Encours financiers	72 866 799	44 437 944	28 428 855	64%
Produits à recevoir sur Financement MOURABAHA	1 247 499	870 880	376 619	43%
Impayés sur Financement MOURABAHA	19 408 257	23 149 612	-3 741 355	-16%
MOURABAHA Moyen terme	95 590 360	37 327 923	58 262 437	156%
Encours financiers	92 933 203	36 227 329	56 705 874	157%
Produits à recevoir sur Financement MOURABAHA Moyen Terme	2 457 040	684 944	1 772 096	259%
Impayés sur Financement MOURABAHA Moyen Terme	200 117	415 650	-215 533	-52%
MOURABAHA Long terme	28 967 596	24 126 328	4 841 268	20%
Encours financiers	28 142 348	23 707 293	4 435 055	19%
Produits à recevoir sur Financement MOURABAHA Long Terme	576 161	270 179	305 982	113%
Impayés sur Financement MOURABAHA Long Terme	249 087	148 856	100 231	67%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-33 285 057	-27 205 912	-6 079 145	22%
Profits réservés sur créances	-3 651 202	-2 633 001	-1 018 201	39%
Autres concours à la clientèle en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	17%
Encours financiers	7 814 008	6 713 464	1 100 544	16%
Produits à recevoir	41 214	11 235	29 979	267%
Total	480 006 383	400 137 699	79 868 684	20%

(*) Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2020, présentent un solde de 263 734 777 DT contre 268 318 931 DT par rapport au 31 décembre 2019 pour enregistrer une évolution de 1% et se détaillent comme suit :

Description	En DT		
	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2019	1 299 546 299	1 031 227 368	268 318 931
Capital Amorti des anciens contrats		60 755 521	- 60 755 521
Ajouts de la période	82 459 390	17 963 904	64 495 486
Investissement	75 034 019	17 404 656	57 629 363
Relocation	6 861 689	559 248	6 302 441
consolidation	563 682	-	563 682
Retraits de la période	38 961 409	30 637 290	8 324 119
Cession de la valeur Résiduelle	21 367 641	21 367 255	386
Cession anticipée	10 915 910	8 229 611	2 686 299
Transferts (Cession)	748 080	518 244	229 836
Relocation	5 929 778	522 180	5 407 598
Solde 31-12-2020	1 343 044 280	1 079 309 503	263 734 777

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2020, se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Provisions sur créances (AC 03)	-33 285 057	-27 205 912	-6 079 145		22%
Provision individuelles	-27 373 548	-24 675 019	-2 698 529		11%
Provisions collectives	-5 535 358	-2 140 590	-3 394 768		159%
Provisions additionnelles	-376 151	-390 303	14 152		-4%
Total provisions sur créances	-33 285 057	-27 205 912	-6 079 145		22%
Profits réservés	-3 651 202	-2 633 001	-1 018 201		39%
Total profits réservés	-3 651 202	-2 633 001	-1 018 201		39%
Total général des provisions et profits réservés	-36 936 259	-29 838 913	-7 097 346		24%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31/12/2019	Variation	En DT	
					%
Montant brut de la créance Classée	70 741 813	54 662 386	16 079 427		29%
Provisions au 31/12/N-1	-27 205 912	-15 419 123	-11 786 789		76%
Dotation de l'exercice	-9 876 076	-13 409 923	3 533 847		-26%
Reprise de l'exercice	3 796 930	1 623 134	2 173 796		134%
Perte sur Créances Radiées	-	-	-		-
Provision au 31/12/	-33 285 058	-27 205 912	-6 079 146		22%
Total net de la créance	37 456 755	27 456 474	10 000 281		36%

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif, se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Montant brut de la créance classée	70 741 813	54 662 386	16 079 427		29%
Profits réservés au 31/12/N-1	-2 633 001	-1 717 657	-915 344		53%
Dotation aux profits réservés	-1 018 201	-915 344	-102 857		11%
Total des Profits réservés au 31/12/N	-3 651 202	-2 633 001	-1 018 201		39%

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL	TOTAL	Variation
	A	B1	B2	B3	B4			
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	au 31-12-20	au 31-12-19	
Encours en principal	321 128 229	112 156 134	9 552 423	10 177 127	12 902 222	465 916 135	379 404 937	86 511 198
Impayés	1 399 052	13 802 351	1 641 138	6 415 886	24 083 275	47 341 702	48 976 053	-1 634 351
Autres débits	317 629	517 374	77 973	162 672	4 995 117	6 070 765	4 971 765	1 099 000
Règlements non affectés	-1 516 500	-7	-31	-44 366	-1 313 941	-2 874 845	-2 411 530	-463 315
PAR	1 467 465	1 931 775	221 162	26 113	62 386	3 708 901	710 979	2 997 922
Débits de compte	651 426	233 386	118 400	198 893	1 404 788	2 606 893	1 408 948	1 197 945
ENGAGEMENTS BILANTIELS	323 447 301	128 641 013	11 611 065	16 936 325	42 133 847	522 769 551	433 061 153	89 708 398
ENGAGEMENTS HORS BILAN	96 807 094	6 422 625	0	60 471	105	103 290 295	47 597 558	55 692 737
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	420 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	626 059 846	480 658 711	145 401 135
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	31 000 000	0	0	0	0	31 000 000	26 028 000	4 972 000
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	451 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	657 059 846	506 686 711	150 373 135
<i>Dont Créances Classées</i>			<i>11 611 065</i>	<i>16 996 796</i>	<i>42 133 952</i>	<i>70 741 813</i>	<i>54 580 321</i>	<i>16 161 492</i>
Agios réservés	-	-	- 362 551	- 842 630	- 2 446 021	- 3 651 202	- 2 633 001	- 1 018 201
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	- 521 673	- 1 415 850	- 25 436 027	- 27 373 550	- 24 675 018	- 2 698 532
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	- 376 151	- 376 151	- 390 303	14 152
Provisions collectives	- 5 535 358	-	-	-	-	- 5 535 358	- 2 140 590	- 3 394 768
TOTAL DE LA COUVERTURE	- 5 535 358		- 884 224	- 2 258 480	- 28 258 199	- 36 936 261	- 29 838 912	- 7 097 349
ENGAGEMENTS NETS	414 719 037	135 063 638	10 726 841	14 738 316	13 875 753	589 123 585	450 819 799	138 303 786
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1.77%	2.59%	6.41%			
			10.77%				10.77%	-0,01%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7.62%	13.29%	67.07%			
			44.39%				50,75%	-6,36%

Note 1.4 : Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève à 40 176 DT au 31 Décembre 2020. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 31 Décembre 2020, se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Titres de transaction	40 176	37 815	2 361	6%	
Titres cotés	40 176	37 815	2 361	6%	
Titres AMI	7 280	6 286	994	16%	
Titres UNIMED	17 940	17 241	699	4%	
Titres SAH	14 956	14 288	668	5%	
Total	40 176	37 815	2 361	6%	

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liés	Entreprises associés	Autres	En DT	
					Total	
Titres de transaction	-	-	-	40 176	40 176	
Titres cotés	-	-	-	40 176	40 176	
Titres AMI	-	-	-	7 280	7 280	
Titres UNIMED	-	-	-	17 940	17 940	
Titres SAH	-	-	-	14 956	14 956	
Total	-	-	-	40 176	40 176	

Note 1.5 : Portefeuille-titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 Décembre 2020, un solde de 21 830 080 DT contre 21 082 124 DT au 31 Décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 4 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	Note	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
						%
Titres d'investissement	1.5.1	19 334 377	18 586 421	747 956	4%	
Titres de participation	1.5.2	69 453	69 453	0	0%	
Parts dans les entreprises liées	1.5.3	900 000	900 000	0	0%	
Titres participatifs	1.5.4	1 526 250	1 526 250	0	0%	
Total		21 830 080	21 082 124	747 956	4%	

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 Décembre 2020 et 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Fonds Gérés	19 293 051	18 503 770	789 281		4%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	0		0
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	0		0
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	0		0
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	0		0
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	-210 000	-210 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	0		0
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	0		0
Provisions sur fonds gérés Wifak Sicar	-403 282	-232 186	-171 096		74%
Revenus des fonds gérés	4 116 333	3 155 955	960 378		30%
Titres-d 'investissement hors Fonds gérés	41 326	82 651	-41 325		-50%
Montants bruts emprunt national	40 000	80 000	-40 000		-50%
Créances rattachées	1 326	2 651	-1 325		-50%
Total	19 334 377	18 586 421	747 956		4%

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Titres de participation	169 453	169 453	0		0%
Provisions sur titres de participation	-100 000	-100 000	0		0%
Total	69 453	69 453	0		0%

Les titres de participations se détaillent comme suit :

Titre	% de détention	31.12.2020	En DT	
			Provision 31.12.2020	Provision 31.12.2019
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-
Med food SA	3,33%	100 000	-100 000	-100 000
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-	-
Total		169 453	-100 000	-100 000

1.5.3 Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Parts dans les entreprises liées	(*) 900 000	900 000	-		-
Total	900 000	900 000	-		-

(*) Ce compte se détaille comme suit :

Titre	% de détention	31.12.2010	Provision 31.12.2020	31.12.2019	En DT
					Provision 31.12.2019
Wifak Sicar	97,83%	900 000	-	900 000	-
		900 000	-	900 000	-

1.5.4 Titres Participatifs

Cette rubrique correspond à l'encours en relatif à la souscription à l'emprunt obligataire « Chahadet Zitouna 2017 » pour un principal de 1 500 KDT remboursable in fine pour une durée totale de 7 ans.

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 Décembre 2020, un solde de 55 353 390 DT contre un solde de 58 648 445 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT %
Immobilisations incorporelles	4 497 025	5 158 976	-661 951	-13%
Immobilisations incorporelles	7 525 400	7 428 901	96 499	1%
Amortissement des immobilisations incorporelles	-3 028 375	-2 269 924	-758 451	33%
Immobilisations corporelles	50 067 077	52 540 683	-2 473 606	-5%
Immobilisations corporelles	62 682 319	61 874 941	807 378	1%
Amortissement des immobilisations corporelles	-12 615 242	-9 334 257	-3 280 985	35%
Immobilisations encours	789 288	948 786	-159 498	-17%
Immobilisations encours	789 288	948 786	-159 498	-17%
Total	55 353 390	58 648 445	-3 295 056	-6%

Au 31 décembre 2020, le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Description	Valeur Brut au 31.12.2019	Acquisition Transfert	Valeur Brut au 31.12.2020	Amortissement cumulé 31.12.2019	Dotation d'amortissement 2020	Amortissement cumulé 31/12/2020	En DT
							V.C.N 31.12.2020
1) Immobilisations Incorporelles	7 428 901	96 499	7 525 400	-2 269 925	-758 450	-3 028 375	4 497 025
* Licence	933 257	96 499	1 029 756	-772 256	-115 714	-887 970	141 786
* Logiciels	6 488 443	0	6 488 443	-1 494 789	-641 296	-2 136 085	4 352 358
* Site web	7 201	0	7 201	-2 880	-1 440	-4 320	2 881
* Droit au bail	0	0	0	0	0	0	0
2) Immobilisations Corporelles	61 874 940	807 379	62 682 319	-9 334 257	-3 280 985	-12 615 242	50 067 077
Immobilisations d'exploitation	51 482 870	584 090	52 066 960	-4 907 618	-1 948 028	-6 855 646	45 211 314
* Terrains d'exploitation	9 510 611	0	9 510 611	0	0	0	9 510 611
* Bâtiments	29 742 855	0	29 742 855	-2 261 510	-690 966	-2 952 476	26 790 379
* Aménagements de bâtiments	12 229 404	584 090	12 813 494	-2 646 108	-1 257 062	-3 903 170	8 910 324
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 704 286	18 241	1 722 527	-476 698	-159 059	-635 757	1 086 770
Matériels de Transport	866 023	136 980	1 003 003	-433 303	-174 332	-607 635	395 368
Matériels Informatique	6 846 528	62 976	6 909 504	-3 104 389	-822 277	-3 926 666	2 982 838
Machines DAB et GAB	886 161	0	886 161	-411 396	-177 231	-588 627	297 534
Coffres Forts	88 090	5 092	93 182	0	0	0	93 182
Autres Immobilisations	982	0	982	-853	-58	-911	71
3) Immobilisation en cours	948 786	-159 498	789 288	0	0	0	789 288
Immobilisations corporelles en cours	948 786	-305 424	643 362	0	0	0	643 362
Immobilisations incorporelles en cours	0	145 926	145 926	0	0	0	145 926
TOTAUX	70 252 627	744 380	70 997 007	-11 604 182	-4 039 435	-15 643 617	55 353 390

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de 28 434 103 DT contre un montant de 33 105 931 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT %
Comptes d'attente et de régularisation	4 669 058	4 233 802	435 256	10%
<i>Comptes d'attente</i>	3 979 863	4 209 149	-229 286	-5%
Comptes d'attente de la salle de marché	125 275	773 064	-647 789	-84%
Comptes d'attente de la compensation	3 854 588	3 436 085	418 503	12%
Autres comptes d'attente	0	0	0	0
<i>Comptes de régularisation</i>	689 195	24 653	664 542	2696%
Autres	23 765 045	28 872 128	-5 107 083	-18%
Stock de matière, fourniture et timbres	400 904	313 856	87 048	28%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	3 474	5 496	-2 022	-37%
Cartes et imprimés en stock	397 430	308 360	89 070	29%
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	9 000 513	6 327 577	2 672 936	42%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	3 359 080	9 075 307	-5 716 227	-63%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	22 775	17 775	5 000	28%
<i>Opérations avec le personnel</i>	8 459 317	7 250 819	1 208 498	17%
<i>Débiteurs divers</i>	598 395	1 677 825	-1 079 430	-64%
<i>Charges à répartir</i>	100 564	694 518	-593 954	-86%
<i>Autres</i>	1 823 497	3 514 451	-1 690 954	-48%
Total Autres Actifs	28 434 103	33 105 931	-4 671 828	-14%

Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 84 238 187 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 2 008 889 DT au 31 Décembre 2019, se détaillant comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT %
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	84 000 000	2 000 000	82 000 000	4 100%
Dette rattaché sur Wakala bel Istithmar auprès de la BCT	238 187	8 889	229 298	2 580%
Total	84 238 187	2 008 889	82 229 298	4 093%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 699 579 DT contre 45 058 334 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une baisse de 98%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT %
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)
Total	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires, se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT %
Avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	504 708	194 871	39%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	0	44 553 626	-44 553 626	-100%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	699 579	45 058 334	-44 358 755	-98%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	En DT				Total
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	
Etablissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Total	699 579	-	-	-	699 579

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

Description	En DT			Total
	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	699 579	699 579
Total	-	-	699 579	699 579

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 487 130 302 DT contre 352 748 386 DT au 31 Décembre 2019 et se décomposent comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dépôts à vue	201 224 742	122 650 178	78 574 564	64%
Dépôts à vue	200 452 255	122 203 056	78 249 199	64%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	772 487	447 122	325 365	73%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	285 905 560	230 098 208	55 807 352	24%
Tawfir	146 883 957	80 238 566	66 645 391	83%
Tawfir	145 311 678	79 353 656	65 958 022	83%
Dettes rattachées sur tawfir	1 572 279	884 910	687 369	78%
Istithmar	80 231 910	133 969 401	-53 737 491	-40%
Istithmar en dinars	71 811 986	123 882 600	-52 070 614	-42%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 060 884	4 249 070	-2 188 186	-51%
Istithmar en devises	6 309 422	5 790 833	518 589	9%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	49 618	46 898	2 720	6%
Autres sommes dues à la clientèle	58 789 693	15 890 241	42 899 452	270%
Total	487 130 302	352 748 386	134 381 916	38%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	En DT					Total
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	
Dépôts à vue	200 451 957	-	-	-	-	200 451 957
Tawfir	145 311 678	-	-	-	-	145 311 678
Istithmar	31 748 074	40 899 632	5 474 000	-	-	78 121 706
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	58 789 693	58 789 693
Dettes rattachées	4 455 268	-	-	-	-	4 455 268
Total	381 966 977	40 899 632	5 474 000	0	-	487 130 302

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 Décembre 2020, le solde de cette rubrique s'élève à 41 846 709 DT contre 36 942 131 DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description		31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT
					%
Emprunts Matérialisés	❶	14 529 378	21 991 856	-7 462 478	-34%
Emprunts obligataires	❷	27 317 331	14 950 275	12 367 056	83%
Total		41 846 709	36 942 131	4 904 578	13%

❶ Le solde des emprunts se subdivise comme suit :

Description		31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT
					%
Emprunts Matérialisés		14 338 462	21 724 636	-7 386 174	-34%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés		190 916	267 220	-76 304	-29%
Total		14 529 378	21 991 856	-7 462 478	-34%

❷ Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit :

Description		31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT
					%
Emprunts obligataires		26 715 687	14 506 177	12 209 510	84%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires		601 644	444 098	157 546	35%
Total		27 317 331	14 950 275	12 367 056	83%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation, se présente comme suit :

Description	En DT		
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres
Emprunts Matérialisés	-	-	14 529 378
Ressources Spéciales	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	27 317 331
Total	-	-	41 846 709

Au 31 décembre 2020, le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Remboursement 2020	En DT
				Soldes 31/12/2020
ATB 14	2 000 000	400 000	400 000	0
	2 000 000	400 000	400 000	0
AB37	2 000 000	285 714	285 714	0
AB38	2 000 000	357 144	285 714	71 430
AB39	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB40	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB41	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB42	1 500 000	262 086	262 086	0

AB43	1 500 000	96 808	96 808	0
AB44	2 000 000	244 861	244 861	0
	15 000 000	2 532 328	2 032 325	500 003
				0
QNB 01	4 000 000	200 000	200 000	0
QNB 02	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 03	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 04	3 000 000	300 000	300 000	0
QNB 05	2 000 000	200 000	200 000	0
	15 000 000	1 000 000	1 000 000	0
				0
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	17 792 308	3 953 849	13 838 459
	25 700 000	17 792 308	3 953 849	13 838 459
TOTAL	57 700 000	21 724 636	7 386 174	14 338 462

(*) Les dettes rattachées sur les emprunts matérialisés s'élèvent à 190 916 DT.

Au 31 décembre 2020, la ventilation des emprunts, matérialisés hors dettes rattachées selon la durée résiduelle, se présente comme suit :

Description	En DT			
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
<u>DETTES BANCAIRES</u>				
<u>AMEN BANK</u>	71 432	428 571	0	500 003
AB 38	71 432	-	-	71 429
AB 39	-	142 857	-	142 857
AB 40	-	142 857	-	142 857
AB 41	-	142 857	-	142 857
<u>MOURABAHA ZITOUNA</u>	988 459	2 965 385	9 884 615	13 838 459
	988 459	2 965 385	9 884 615	13 838 459
Total	1 059 891	3 393 956	9 884 615	14 338 462

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 Décembre 2020 et au 31 Décembre 2019 :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 559 545	3 426 425	133 120	4%
Provisions pour passifs et charges	3 559 545	3 426 425	133 120	4%
Comptes d'attente et de régularisation	56 594 967	32 257 871	24 337 096	75%
<i>Comptes d'attente</i>	7 174 869	4 697 893	2 476 976	53%
<i>Comptes de régularisation</i>	10 578 852	1 742 271	8 836 581	507%
Créditeurs divers	33 436 549	22 157 863	11 278 686	51%
Fournisseurs	31 484 848	20 421 174	11 063 674	54%
Dépôts du personnel	627 071	457 185	169 886	37%
Prestataire de services	1 324 630	1 279 504	45 126	4%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	2 545 134	1 501 474	1 043 660	70%
<i>Autres</i>	2 859 563	2 158 370	701 193	32%
Total Autres passifs	60 154 512	35 684 295	24 470 216	69%

Notes 3- Capitaux propres

Au 31 Décembre 2020, les capitaux propres de « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » ont atteint 153 122 901 DT contre 158 993 507 DT au 31 Décembre 2019, enregistrant ainsi une diminution de 3.69%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

En DT

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31.12.2019	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	-694 663	668 532	15 436 999	-3 934 422	-1 017 779	-22 007 578	158 993 507
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-500 000	-	-500 000
Affectation résultat AGO du 30.06.2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-22 007 578	-	22 007 578	0
Variation 2020	-	-	-	-	-	-	4 925	-	-	-	-	4 925
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-5 375 532	-5 375 532
Capitaux Propres au 31.12.2020	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	-694 663	673 457	15 436 999	-25 942 000	-1 517 779	-5 375 532	153 122 901

(1) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à 9 686 138 DT contre 3 049 920 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description		En DT			
		31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions	❶	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Avals	❷	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Total		9 686 138	3 049 920	6 636 218	820%

❶ L'encours des cautions se détaille, au 31 décembre 2020, comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Total	7 998 704	2 866 418	5 132 286	820%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	200 000	-	7 798 704	7 998 704
Total	200 000	-	7 798 704	7 998 704

❷ L'encours des avals se détaille, au 31 décembre 2020, comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Total	1 687 434	183 502	1 503 932	820%

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	1 687 434	1 687 434
Total	-	-	1 687 434	1 687 434

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 23 509 625 DT, au 31 décembre 2020, et se détaillent comme suit :

Description	En DT		
	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Crédits documentaires Import	23 509 625	2 276 090	21 233 535
Total	23 509 625	2 276 090	21 233 535

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	212 495	-	23 297 130	23 509 625
Total	212 495	-	23 297 130	23 509 625

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 70 094 533 DT contre 49 271 547 DT au 31 décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 50 % et se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Engagements de financement donnés	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	70 094 533	42 271 547	27 822 986	66%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	60 529 585	37 204 476	23 325 109	63%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	9 564 948	5 067 071	4 497 877	89%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	4 000 000	7 000 000	-3 000 000	-43%
Total	70 094 533	49 271 547	24 822 986	50%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2020, à 314 519 944 DT contre 278 473 485 DT au 31 décembre 2019.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020, comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	618 392	1 008 909	-390 517	-39%
Garanties reçues de la clientèle	313 901 552	277 464 576	36 436 976	13%
Total	314 519 944	278 473 485	36 046 459	13%

Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élèvent à 46 850 358 DT au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	8 171 374	2 179 694	5 991 680	275%
Opérations avec la clientèle	38 678 984	37 129 309	1 549 675	4%
Portefeuille Murabaha	12 910 601	9 923 664	2 986 937	73%
Portefeuille Ijara	27 310 448	28 210 078	-899 630	-3%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	266 169	111 107	155 062	140%
Profits réservés	-1 808 234	-1 115 540	-692 694	-233%
Autres Marges et revenus assimilés	-	-	-	-
Total	46 850 358	39 309 003	7 541 355	19%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 Décembre 2020 un montant 10 341 004 DT enregistrant ainsi une augmentation de 2 892 211 DT par rapport au 31 Décembre 2019 et se présentent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	3 775 682	2 332 564	1 443 118		62%
Commissions sur engagements par signature en TND	39 682	58 350	(18 668)		(32%)
Commissions sur opérations de commerce extérieur	668 483	444 995	223 488		50%
Monétiques	940 746	1 412 414	(471 668)		(33%)
Commissions de Gestion, études et Engagement	4 032 299	2 091 277	1 941 023		93%
Commissions de Banque Directe	169 567	148 599	20 968		14%
Bancassurance	500 555	844 957	(344 403)		(41%)
Autres commissions	213 990	115 636	98 354		85%
Total	10 341 004	7 448 792	2 892 212		39%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 Décembre 2020, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Plus-value de cession sur titres de transaction	7	5 410	(5 403)		(100%)
Moins-value de cession sur titres de transaction	-	(10 120)	10 120		(100%)
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	4 298	6 468	(2 170)		(34%)
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(1 937)	(7 937)	6 000		(76%)
Dividendes Reçus sur titres de transaction	182	6 190	(6 008)		(97%)
Gain/Perte net sur opérations de change	2 386 808	1 586 124	800 684		50%
Total	2 389 358	1 586 136	803 222		51%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 Décembre 2020, un montant de 1 082 988 DT contre 802 673 DT au 31 Décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	962 988	682 673	280 315		41%
Fonds Gérés	960 378	676 607	283 771		42%
Créances sur l'état	2 610	6 066	(3 456)		(57%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-		-
Total	1 082 988	802 673	280 315		35%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 Décembre 2020, un montant de 27 760 435 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(5 211 701)	(2 313 405)	(2 898 296)	125%
Opérations avec la clientèle	(18 311 744)	(18 339 433)	27 689	(0%)
Marges sur dépôts à vue	(2 453 698)	(1 220 748)	(1 232 950)	101%
Marges sur comptes Tawfir	(5 375 456)	(2 987 059)	(2 388 398)	80%
Marges sur dépôts Istithmar	(10 482 590)	(14 042 118)	3 559 528	(25%)
Marges sur certificats de dépôts	-	(89 508)	89 508	(100%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 175 358)	(4 387 714)	212 356	(5%)
Autres Marges et charges	(61 632)	(147 202)	85 570	(58%)
Total	(27 760 435)	(25 187 754)	(2 572 681)	10%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont diminué de 411 664 DT par rapport au 31 Décembre 2019 pour se situer à un montant de 1 177 276 DT au 31 Décembre 2020 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTER CARD	(865 418)	(1 198 561)	333 143	(28%)
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(236 500)	(236 679)	179	(0%)
Commissions Encourues sur SIBTEL	(64 735)	(71 238)	6 503	(9%)
Autres commissions Encourues	(10 623)	(82 462)	71 839	(87%)
Total	(1 177 276)	(1 588 940)	411 664	(26%)

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 6 351 182 DT, enregistrant une baisse de 5 717 694 DT par rapport au 31 Décembre 2019. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(6 322 033)	(12 899 312)	6 577 279	(51%)
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(3 394 767)	(510 611)	(2 884 156)	100%
Dotation aux provisions pour impôts	-	-	-	200%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(159 276)	(38 023)	(121 253)	319%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(428 580)	(426 791)	(1 789)	0%
Total dotations	(10 304 656)	(13 874 737)	3 570 081	(26%)
Perte sur créances	-	-	-	-
Total des dotations et des pertes sur créances	(10 304 656)	(13 874 737)	3 570 081	(26%)
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 623 502	1 623 134	2 000 368	123%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	173 428	182 727	(9 299)	(5%)
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-
Reprise sur provisions /cpte bancaires	156 544	-	156 544	-
Total reprises	3 953 474	1 805 860	2 147 614	119%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-	-
Total des reprises et des récupérations sur créances	3 953 474	1 805 860	2 147 614	119%
Total	(6 351 182)	(12 068 876)	5 717 694	(47%)

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(184 963)	(26 185)	(158 778)	606%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	13 866	-	13 866	-
Total	(171 097)	(26 185)	(144 912)	553%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2020, à 24 558 DT contre 1 514 DT au 31 Décembre 2019.

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Autres produits reçus	24 558	1 514	23 044	1 522%
Total	24 558	1 514	23 044	1 522%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2020, un montant de 18 335 426 DT, enregistrant ainsi une hausse de 265 616 DT par rapport au 31 Décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(13 865 512)	(12 704 951)	(1 160 561)	9%
Primes allouées	(160 671)	(129 744)	(30 927)	24%
Rémunération du personnel stagiaire	-	(1 982)	1 982	(100%)
Impôts et taxes sur salaires	(400 398)	(371 950)	(28 448)	8%
Charges sociales	(2 990 387)	(2 821 206)	(169 181)	6%
Frais de formation	(141 665)	(154 023)	12 358	(8%)
Autres charges liées au personnel	(776 793)	(1 885 955)	1 109 162	(59%)
Total	(18 335 426)	(18 069 810)	(265 616)	1%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 3% pour se situer à un montant de 7 554 236 DT au 31 Décembre 2020 contre 7 300 299 DT au 31 Décembre 2019. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(5 317 530)	(5 218 217)	(99 313)	2%
Loyer	(1 283 429)	(1 264 507)	(18 922)	1%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(1 897 170)	(1 806 544)	(90 626)	5%
Travaux et façons exécutés par des tiers	(79 539)	(68 200)	(11 339)	17%
Primes d'assurance	(189 068)	(191 481)	2 413	(1%)

Frais d'abonnement	(1 218 263)	(1 610 449)	392 186	(24%)
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(650 061)	(277 036)	(373 024)	135%
Autres charges d'exploitation	(2 236 707)	(2 082 082)	(154 625)	7%
Impôts et taxes	(56 653)	(45 718)	(10 935)	24%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(454 413)	(657 475)	203 062	(31%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraires	(843 500)	(554 783)	(288 717)	52%
Transport et déplacement	(100 657)	(187 700)	87 043	(46%)
Frais divers de gestion	(781 483)	(636 406)	(145 077)	23%
Total	(7 554 236)	(7 300 299)	(253 937)	3%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 Décembre 2020, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 2 204 732 DT pour se situer à un niveau 4 633 390 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(641 296)	(707 711)	66 415	(9%)
Dotation aux amortissements des Constructions	(690 967)	(694 864)	3 897	(1%)
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(159 059)	(154 199)	(4 860)	3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(822 277)	(1 098 547)	276 270	(25%)
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(174 332)	(148 313)	(26 019)	18%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 231)	(177 287)	56	(0%)
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-	-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	(57)	(98)	41	(42%)
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(115 715)	(207 087)	91 372	(44%)
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 257 062)	(1 160 053)	(97 009)	8%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	(593 954)	(2 488 523)	1 894 569	(76%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 440)	-	-
Total	(4 633 390)	(6 838 122)	2 204 732	(32%)

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 Décembre 2020, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une hausse de 20 484 DT pour se situer à un niveau de 64 281 DT, et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Perte ordinaire	16 294	(104 420)	120 714	(116%)
Autres	47 155	-	47 155	-
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	832	148 216	(147 384)	(99%)
Total	64 281	43 796	20 485	47%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de 139 737 DT au 31 Décembre 2020.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 5 300 DT au 31 Décembre 2020.

(2) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 69 472 321 DT à 154 007 047 DT enregistrant une augmentation de 84 534 726 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 81 198 799 DT et de financement à hauteur de 4 828 262 DT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour -1 492 335 DT.

L'examen de ces trois flux, fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 81 198 799 DT au 31 décembre 2020. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 58 705 302 DT,
- La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 135 554 648 DT,
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 16 596 042 DT.

Flux nets négatifs :

- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créditeurs divers pour -19 374 038 DT ;
- Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -30 029 202 DT ;
- La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -80 108 916 DT ;

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -1 492 335 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3: Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ces flux trésorerie positifs net de 4 828 262 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 15 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 176 664 DT.

(3) Parties Liées

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR HAMROUNI ABDELKADER HAMROUNI ABDELLATIF Société Tunisienne de Banques Islamic corportation for the developement of the private sector Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	En DT Filiale Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed INNOV-ALLIANCE-TECH S.A Société C.C.P.S Société d'étude et de construction métallique Société ELECTRIA Société INTER FER FORGE Société INTERCHAUX Société INTERMETAL SA Société METALSHIP Société Nouvelle de Construction SNC Société Nouvelle de Coupe Industrielle Société PROSID Société PROSID SUD Société ROYAL OLIVE OIL Société SAMFI « SARL » Société Sens Inverse Société SITEL Société Technique Industrielle et Commerciale Société TOUTALU Société TRANSIDER STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP STE PIMA STE PLASTIC SIPA SUD STE PRO PARTS STE ROYAL TRADING	

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société « WIFAK SICAR »

Par ailleurs, les sommes placées par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs, se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020 à 67 500 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020 à 28 000 DT.

- Placement au cours de l'exercice 2014 de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020 à 21 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020 à 30 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020 à 15 000 DT.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020 à 7 500 DT.

Placements opérés par « WIFAK SICAR » auprès de « WIFAK BANK »

Le solde des fonds déposés par « **WIFAK SICAR** » auprès de « **WIFAK BANK** » au 31/12/2020 s'élève à 6 436 000 DT. Les produits générés par ces placements s'élèvent à 142 826 DT. Ainsi, la rémunération du compte courant rétribuée, s'élève au 31/12/2020 à 388 698 DT.

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 51 contrats IJARA et 49 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2020	En DT	
			Soldes au 31/12/2020	Produits au 31/12/2020
<u>Financements IJARA</u>	<u>51</u>	<u>3 847 021</u>	<u>88 363</u>	<u>328 873</u>
Société PROSID	2	494 647	4	7 630
Société ELECTRIA	2	16 459	-342	2 037
Société INTERMETAL SA	3	212 495	-	28 647
Société Nouvelle de Construction SNC	7	294 357	-282	31 503
Société Technique Industrielle et Commerciale	3	196 904	-1 913	25 842
Société TRANSIDER	0	1	-19	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	130 263	351	13 075
Société Sens Inverse	1	12 170	20	1 349
Société SAMFI « SARL »	0	3	-106	-
Société METALSHIP	1	1	389	1 072
Société INTER FER FORGE	0	1	-23	-
Société C.C.P.S	3	98 683	-15	10 959
Société PROSID SUD	6	850 977	-57	79 127
Société d'étude et de construction métallique	2	2	-16	405
Société INTERCHAUX	5	84 208	71 455	13 979
Société ROYAL OLIVE OIL	1	610 181	-	15 744
Société TOUTALU	5	155 122	-	16 918
Société SITEL	1	7 916	19 285	1 726
STE PIMA	1	246 977	7	30 518
STE PRO PARTS	1	127 189	-	18 401
STE PLASTIC SIPA SUD	1	32 161	36	3 614

INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	138 063	-	18 422
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	21 278		2900
STE ROYAL TRADING	2	116 963	-411	5 005
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>49</u>	<u>25 010 548</u>	<u>0</u>	<u>1 181 516</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	5	6 878 786	-	256 533
Société INTERMETAL SA	5	5 184 088	-	375 950
Société PROSID	4	3 998 419	-	345 268
Société PROSID SUD	14	3 793 375	-	86 360
STE ROYAL TRADING	11	2 989 445	-	112 787
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	168 037	-	3 290
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	-	1 328
Total	100	28 857 569	88 363	1 510 389

Au 31 Décembre 2020, « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » a conclu 10 contrats IJARA et 50 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

				En DT
SOCIETE	NBRE DE CONRAT	FINANCEMENT EN HT	COMMISSIONS TTC	
<u>FINANCEMENTS</u>	<u>10</u>	<u>1 714 904</u>	<u>2 978</u>	
<u>IJARA</u>				
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	72 969	298	
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	520 001	298	
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	1	54 590	298	
STE PROSID SUD	2	838 821	595	
STE TOUTALU	1	35 290	298	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	37 042	298	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	30 223	298	
STE ROYAL TRADING	2	125 968	595	
<u>FINANCEMENT MOURABAHA</u>	<u>50</u>	<u>28 168 356</u>	<u>144 220</u>	
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	7	9 123 127	44 991	
SOCIETE INTERMETAL SA	7	6 122 076	18 269	
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	23 791	
SOCIETE PROSID SUD	11	3 741 134	34 159	
ROYAL TRADING	11	2 999 099	8 922	
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	186 103	2 198	
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	1 998 398	11 890	
TOTAL	60	29 883 260	147 198	

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

« **WIFAK BANK** » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT

moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2020, se sont élevés à 376 588 DT.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019 & 2020, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2020 est fixée par décision du conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 29 décembre 2020 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2020. Au 31 décembre 2020, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute constatée courant l'exercice 2020 s'élève à 850 319 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2016 à un montant net de 2 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, y compris le montant à allouer au Président du Conseil d'administration, et à un montant annuel net de 1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit et du comité de risque par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à un montant brut de 148 750 DT dont 100 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

(4) Evènements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 30 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2020 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

Tunis le 31 Mars 2021

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE « WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de 827 192 190 Dinars et un résultat déficitaire après effets des modifications comptables de 5 875 532 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au 31 Décembre 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2020 un solde de 482 629 803 Dinars, dans le bilan de la Banque (58%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 079 145 Dinars) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe «2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement détenu à travers les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, et tel qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers « (1-5) – Portefeuille d'investissement », le portefeuille comprend principalement l'encours des placements en fonds gérés s'élevant à un montant brut de 22 543 362 Dinars, couverts par des provisions de 713 282 Dinars, soit un montant net de 21 830 080 Dinars.

Ces fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Généralement, l'évaluation se fait selon les dispositions de la norme comptable N°7.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers « (1-5) : Portefeuille investissement ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant, en valeur brute, 72 % du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, tels que mentionnés au niveau de la note aux états financiers « (5-1) : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à 46 850 358 Dinars, dont 27 310 448 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque (77%).

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- Les mesures prises par la Banque Centrale et les instances publiques liées à la crise sanitaire du Covid-19, pour contrer les effets néfastes de la pandémie sur l'économie nationale, ont impacté l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables correspondants au report des échéances de crédits.

La banque a procédé à ces reports d'échéances de créances en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06 du 19/3/2020 et n° 2020-07 du 25/3/2020 telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 2020-08 du 1/4/2020. Les circulaires sus précitées et l'avis du Conseil National de Comptabilité précisent que ces reports ne constituent en aucun cas une restructuration de créances, ni un nouvel accord de prêt.

Conformément aux circulaires précitées, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Les produits décomptés durant la période de report ont été constatés totalement en résultat, vu que leur encaissement effectif est estimé raisonnablement assuré.

La banque a constaté des produits sur les créances IJARA et sur les créances MOURABAHA d'un montant respectif de 1 142 921 DT et 1 297 105 DT.

Conformément à la norme comptable (NC03) relative aux revenus et à l'avis du conseil national de la comptabilité, ces produits auraient dû être relativement ajustés.

- 2- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.
- 3- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable). Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peuvent être estimées de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments

probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs, pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1 - Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit, a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 31 Mars 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

Tunis le 31 Mars 2021

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62 DE LA LOI 2016-48 – EXERCICE 2020

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants, et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence

éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

La Banque a conclu, au courant de l'exercice 2020, dix (10) contrats IJARA et cinquante (50) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au Groupe HEDI BEN AYED, administrateur à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK », pour un total de 29 883 260 DT en hors taxes. Les frais de dossiers se sont élevés à leur titre à 147 198 DT TTC se détaillent comme suit :

SOCIETE	NBRE DE CONRAT	FINANCEMENT EN HT	COMMISSIONS TTC
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	<u>10</u>	<u>1 714 904</u>	<u>2 978</u>
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	72 969	298
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	520 001	298
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	1	54 590	298
STE PROSID SUD	2	838 821	595
STE TOUTALU	1	35 290	298
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	37 042	298
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	30 223	298
STE ROYAL TRADING	2	125 968	595
<u>FINANCEMENT MOURABAHA</u>	<u>50</u>	<u>28 168 356</u>	<u>144 220</u>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	7	9 123 127	44 991
SOCIETE INTERMETAL SA	7	6 122 076	18 269
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	23 791
SOCIETE PROSID SUD	11	3 741 134	34 159
ROYAL TRADING	11	2 999 099	8 922
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	186 103	2 198
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	1 998 398	11 890
TOTAL	60	29 883 260	147 198

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :

1. En 2017, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en 2020, se sont élevés à 376 588 DT. Au 31/12/2020, l'encours de ce contrat s'élève à 5 304 769 DT.

Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du 29 Décembre 2017.

2. Le conseil d'administration réuni le 5 Mai 2017, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 8 Mai 2017. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 67 500 DT.
3. Le conseil d'administration réuni le 25 Mars 2016, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 4 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2015. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 67 500 DT.
4. Le conseil d'administration réuni le 31 Mars 2015, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2014. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 28 000 DT.
5. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2014, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 400 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2013. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 21 000 DT.
6. Le conseil d'administration réuni le 28 Mars 2013, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 2 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du 31 Décembre 2012. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 30 000 DT.
7. Le conseil d'administration de la société réuni le 27 Avril 2012, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 1 000 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 31 Décembre 2011. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 15 000 DT.
8. Le conseil d'administration réuni le 25 Décembre 2009, a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « WIFAK SICAR » le montant de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice 2020, à 7 500 DT.

9. Le conseil d'administration réuni le 18 février 2015, a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector : ICD » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre aux titres des exercices 2019 et 2020.
10. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu au cours de l'exercice 2020 et des exercices antérieurs, des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au 31/12/2020 des en cours et des impayés ainsi que des produits générés en 2020 relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaille comme suit :

NOM / RAISON SOCIALE	NOMBRE DE CONTRATS EN COURS	EN COURS AU 31/12/2020	SOLDES AU 31/12/2020	PRODUITS AU 31/12/2020
<u>FINANCEMENTS IJARA</u>	<u>51</u>	<u>3 847 021</u>	<u>88 363</u>	<u>328 873</u>
SOCIETE PROSID	2	494 647	4	7 630
SOCIETE ELECTRIA	2	16 459	-342	2 037
SOCIETE INTERMETAL SA	3	212 495	-	28 647
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	7	294 357	-282	31 503
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	3	196 904	-1 913	25 842
SOCIETE TRANSIDER	0	1	-19	-
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	2	130 263	351	13 075
SOCIETE SENS INVERSE	1	12 170	20	1 349
SOCIETE SAMFI « SARL »	0	3	-106	-
SOCIETE METALSHIP	1	1	389	1 072
SOCIETE INTER FER FORGE	0	1	-23	-
SOCIÉTÉ C.C.P.S	3	98 683	-15	10 959
SOCIETE PROSID SUD	6	850 977	-57	79 127
SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION METALLIQUE	2	2	-16	405
SOCIETE INTERCHAUX	5	84 208	71 455	13 979
SOCIETE ROYAL OLIVE OIL	1	610 181	-	15 744
SOCIETE TOUTALU	5	155 122	-	16 918
SOCIETE SITEL	1	7 916	19 285	1 726
STE PIMA	1	246 977	7	30 518
STE PRO PARTS	1	127 189	-	18 401
STE PLASTIC SIPA SUD	1	32 161	36	3 614
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	138 063	-	18 422
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	21 278	-	2 900
STE ROYAL TRADING	2	116 963	-411	5 005
<u>MOURABAHA ET AUTRES FINANCEMENTS BANCAIRES</u>	<u>49</u>	<u>25 010 548</u>	<u>0</u>	<u>1 181 516</u>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	5	6 878 786	-	256 533
SOCIETE INTERMETAL SA	5	5 184 088	-	375 950
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	-	345 268
SOCIETE PROSID SUD	14	3 793 375	-	86 360
STE ROYAL TRADING	11	2 989 445	-	112 787
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	168 037	-	3 290
SOCIETE NOUVELLE DE CONSTRUCTION SNC	5	1 998 398	-	1 328
TOTAL	100	28 857 569	88 363	1 510 389

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2020, est fixée par décision du Conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 29 décembre 2020, a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2020. Au 31 décembre 2020, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute constatée courant l'exercice 2020 s'élève 850 319 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2016 à un montant net de 2 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, y compris le montant à allouer au Président du Conseil d'administration, et à un montant annuel net de 1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit et du comité de risque par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à un montant brut de 148 750 DT dont 100 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

Tunis le 31 Mars 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

